



ASSOCIATION FRANÇAISE DES ELEVEURS DE REX

Championnat Régionaux Lapins Rex

Cahier des charges 2022

La société Avicole souhaitant organiser un championnat régionale de lapins Rex doit établir une demande auprès du Président de l'AFER avec copie au secrétaire. Aucun championnat régional ne sera reconnu sans cet accord.

Après accord de l'AFER et signature du cahier des charges par la Société organisatrice le championnat régional sera mentionné sur le site de l'A.F.E.R., www.afer-lapinrex.com.

La société organisatrice se chargera d'envoyer les courriers aux éleveurs adhérents de l'A.F.E.R. pour leur éventuelle participation. L'A.F.E.R. fournira à la société organisatrice la liste des adhérents.

La société organisatrice devra inclure dans son catalogue une page publicitaire fournie par l'A.F.E.R.

Elle devra après l'exposition fournir au secrétaire un catalogue avec le palmarès afin d'inclure dans sa revue et sur le site internet les résultats du championnat régional.

Un tableau des récompenses sera fourni par l'AFER à la société organisatrice.

L'A.F.E.R. se chargera des récompenses et demandera une participation à la Société organisatrice d'un montant de 1 € 00 par lapin inscrit.

Les lapins Nain Rex faisant partis de l'UNESLN aucun titre de champion ne peut être décerné dans cette catégorie seulement des titres de meilleurs sujets.

La pesée sera faite sous la responsabilité d'un membre de l'Association organisatrice.

Inscription des tatouages des deux oreilles et des poids devront être retranscrits sur les cartes de jugements.

Dans la mesure du possible les cages seront disposées sur un seul niveau et garnies de paille.

Le choix des juges est fait par la société organisatrice en fonction si possible de la liste de juges référents fournis par l'A.F.E.R. Les juges présentant des sujets au championnat ne pourront pas être désignés pour le jugement.

La Société organisatrice adressera dès la clôture des inscriptions la liste des sujets Rex inscrits dans le championnat afin de fournir les récompenses prévues en fonction du nombre de sujets inscrits

Renvoyer le cahier des charges et le règlement signés au secrétaire de l'AFER

Le conseil d'administration de l'AFER

Je soussignédéclare être en possession et avoir pris connaissance du règlement concernant le Championnat Régional AFER et m'engage, par ma signature, à m'y conformer.

Lieu et Date :..... Signature :

Si vous n'êtes pas d'accord pour tout, noter ici vos propositions :

Documents à renvoyer à :

**Denis SIRIEX
16 Rue de Saint-Pont
03110 VENDAT
Tél. : 06.71.57.21.12
Email : denis.siriex@wanadoo.fr**

Mise à Jour : Janvier 2021